

**ADDENDUM 1**

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC6)

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR  
LA GIRAFE (*Giraffa camelopardalis*)**

**UNEP/CMS/COP14/Doc.32.2.2**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP14**

Recommandé pour un renouvellement

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

- Le Conseil scientifique a recommandé que la COP14 renouvelle cette Action concertée.
- Le plan de gestion de la girafe de la zone de conservation transfrontalière de Kavango-Zambezi (KAZA) a été considéré comme un bon exemple de coopération transfrontalière pour la conservation de la girafe en Afrique australe que les autres Etats de l'aire de répartition de l'Action concertée pour la girafe pourraient utiliser lors de la mise en œuvre de leurs activités.